

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par le soussigné, Éric Beaulieu, directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, avis que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue le 14 mai 2024 à 19 :30, au 221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, statueront sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande DM 2024-002 pour :

- Autoriser qu'une 2^e entrée charretière soit aménagée sur un terrain d'une largeur frontale de 22 m. Le règlement de zonage 330-2018 article 12.20 prévoit qu'une 2^e entrée charretière est possible lorsque la largeur frontale du terrain est de plus de 22 m.

Cette demande est localisée comme suit :

No. Civique: 31, rue des Colibris, Saint-Stanislas-de-Kostka
Lot no.: 6 397 032

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme article 145.6, les personnes ou organismes intéressés pourront présenter leurs observations lors de la séance ou encore, par écrit, concernant ces demandes de dérogations dans le cadre d'une consultation écrite de 15 jours qui sera tenue du 25 avril 2024 au 9 mai 2024. Les commentaires concernant ces demandes de dérogations mineures doivent être acheminés par courriel à l'adresse inspecteur@st-stanislas-de-kostka.ca, par la poste ou déposés dans la boîte à droite de l'entrée principale située au 221, rue Centrale.

Fait et donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce (24 avril 2024)



X
Eric Beaulieu
Directeur général et secrétaire trésorier



**SAINT-STANISLAS-
DE-KOSTKA**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA
AVIS PUBLIC – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Certificat de publication

Je, soussigné, **ÉRIC BEAULIEU**, Directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le (date) *24.04.2024*, en affichant une copie au Centre municipal de Saint-Stanislas-de-Kostka et sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce (24 avril 2024).



Éric Beaulieu
Directeur général et secrétaire trésorier